
MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

Mise en valeur de la parcelle "En Belle Vue"

Renens, le 15 mars 2004

Lors de la séance du 22 mai 2003, la liste des bureaux d'architecture appelés à présenter un projet de mise en valeur de la parcelle "En Belle Vue" a été communiquée.

Dans le courant de l'automne 2003, le collège d'experts désigné pour examiner les propositions des six candidats retenus a rendu son verdict.

Il a porté son choix sur le projet du bureau Zurbuchen-Henz à Lausanne qui l'a séduit par sa manière d'aborder le site, en créant des constructions dans un environnement de parc.

Dès la décision connue, la Municipalité s'est mise à la recherche d'un investisseur. Suite à un appel d'offres anonyme dans diverses revues professionnelles et officielles, 36 personnes ou sociétés se sont inscrites pour recevoir le dossier complet. Parmi elles, seules 12 sociétés ont fait parvenir une offre complète et chiffrée.

Après un examen attentif des propositions, le choix municipal s'est porté sur l'entreprise générale Geneco SA à Lutry pour des raisons pécuniaires et d'esprit de collaboration.

En effet, d'une part, cette société a offert le montant le plus élevé et, d'autre part, elle accepte de travailler avec l'architecte lauréat.

A l'heure actuelle, les services communaux planchent sur l'élaboration d'un plan de quartier avec l'appui d'un groupe de travail composé de 3 municipaux, de l'investisseur, de l'architecte, d'un représentant des riverains et d'une déléguée de la Commission consultative d'urbanisme.

Le Conseil sera appelé à se prononcer sur la vente et sur le plan de quartier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

A.-M. DEPOISIER (L.S.)

Le Secrétaire :

J.-D. LEYVRAZ